

Un nouveau comité pour veiller à l'éthique du numérique et de l'intelligence artificielle

Le Comité national d'éthique (CCNE) a annoncé lundi la création d'un "comité pilote d'éthique du numérique", constitué sur son modèle, chargé d'"aborder de manière globale les enjeux éthiques du numérique et de l'intelligence artificielle".

Temps de lecture : minute

3 décembre 2019

Présidé par Claude Kirchner, directeur de recherche émérite à l'Institut national de recherche dédié aux sciences du numérique (Inria), ce comité pilote constitué d'une trentaine de membres se réunira pour la première fois mercredi.

"Ses premiers avis porteront sur les agents conversationnels" ("chatbots" en anglais, des programmes informatiques capable de simuler une conversation), "le véhicule autonome et le diagnostic médical à l'ère de l'intelligence artificielle". Il sera placé sous l'égide du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) et fonctionnera sur son modèle, précise l'organisme consultatif dans un communiqué.

"Pluridisciplinaire, il réunit des spécialistes du numérique, académiques ou issus des entreprises, des philosophes, des médecins, des juristes, des membres de la société civile ainsi que des membres du CCNE et de la CERNA", la Commission de réflexion sur l'éthique de la recherche en science et technologies du numérique d'Allistene (une alliance dans le domaine du numérique rassemblant notamment le CNRS, le CEA et

l'Inria).

Le CCNE avait *"été chargé par le Premier ministre de constituer"* un tel comité pilote. Ce dernier *"remettra au président du CCNE le bilan de ses activités"* *"début 2021"*. Le CCNE émettra ensuite *"des recommandations sur les modalités d'un éventuel comité pérenne d'éthique du numérique"*.

Article écrit par Maddyness avec AFP